

Les brèves de l'Echo Boissillon



Horaires des services municipaux

Mairie :

- Lun, Mar, Mer, Ven
14h-18h
- Sam 9h-12h

Agence postale :

- Mar, Mer, Ven
16h30-19h30
- Jeu 17h30-19h30
- Sam 9h30-12h30

Bibliothèque :

- Mar 16h-18h
- Mer 10h-12h
14h-18h
- Jeu 15h-18h
- Sam 9h-12h30

Police Secours 17

Gendarmerie (Guigneville) 01 64 57 68 25

Pompiers 112

Samu 91 15

SOS Médecins 91
0 826 88 91 91

Centre Anti-Poisons
01 40 05 48 48

Urgences Pharmacie
01 64 58 70 59

Urgence Gaz
0800 47 33 33

SOS Mains (Clinique de l'Yvette) 01 69 10 30 30

SOS enfants maltraités
119

SOS femmes battues
01 40 33 80 60

SOS viols
0 800 05 95 99

N°6 JUIN 2010





EDITO

A la veille des congés scolaires et des congés d'été familiaux, voici un rapide tableau de nos avancées municipales depuis le début de l'année 2010. Les détails sont déclinés au fil des pages du présent journal.

De nombreux travaux ont été menés à terme en six mois. Entre la réalisation du parking en remplacement de la plate-forme et qui améliore la sécurisation du carrefour et libère des emplacements sur le parking de la mairie, entre des ouvertures refaites aux normes d'isolement sur nos deux écoles, la consolidation de la porte de l'église avant son changement intégral, le changement régulier des barrières accidentées le long de la RD 191, le colmatage des routes, les réparations des ornières consécutives au gel hivernal, la Poste est la dernière réalisation en date sur notre commune. Elle permet aux habitants de Boissy de bénéficier des services habituels que proposait l'ancienne agence, mais maintenant aussi des services financiers. Je salue cette grande avancée sur notre territoire qui est aussi une réponse à la problématique du Conseil Général « Bien vieillir en Essonne ».

Ce service de proximité, évite les déplacements en voiture et répond aussi à la protection de l'environnement. Le projet fut porté par notre adjoint aux finances Christian Boher. Les travaux ont été effectués par nos agents techniques (sol, tapisserie, peinture, coffrages, électricité...etc.). Anne vous y attend. Usez et abusez de ses services et de son temps. Cela ne peut qu'être profitable à ce service, en nous permettant d'être dotés de plus d'heures d'ouverture, le salaire de l'agent postal étant pris en charge par la poste.

Chacun aura remarqué l'élagage des arbres sur la RD 191, effectués par les services techniques. Le broyeur de végétaux dans lequel nous avons investi permet la confection de broillis utilisé comme paillage dans les jardinières communales. Il en ressort certains avantages : beaucoup moins de déchets verts, la protection de la terre, l'évitement de la pousse d'herbes indésirables, et donc un gain de temps au travail du désherbage.

Des membres de la commission environnement suivent de près l'évolution du dossier SFDM dont le permis de construire a été validé par la préfecture et contre lequel de nombreux recours sont déposés. L'enquête publique se tiendra en septembre prochain. Nous aurons encore à nous mobiliser.

En ce qui concerne les nouveaux couloirs aériens devant survoler notre village, le conseil municipal a pris une motion s'y opposant. Le dossier est lui aussi suivi de près, et nous ne lâcherons pas nos engagements.

Je souhaite à chacun d'entre vous de bonnes vacances d'été dans un environnement respectueux de la nature qui vous permettra de vous ressourcer avant la prochaine rentrée.

Françoise TOSTIVINT

/=====/

Hommage à Guy GAUTHIER



Guy GAUTHIER notre Conseiller Général et maire voisin d'Orveau nous a quitté récemment. Je garde de mon collègue le souvenir de l'écoute attentive qu'il avait envers chacun, et de sa discrétion à toute épreuve associée à une grande pugnacité. Guy GAUTHIER avait la sagesse de l'expérience avec le recul nécessaire et indispensable à la gestion des dossiers difficiles. C'était aussi le Président de notre amicale des maires qu'il avait lui-même créée. Sa présence discrète mais très active manque déjà aux orvallois, au Conseil Général, et à tous ses collègues.

Je souhaite la bienvenue à ceux qui ont la très lourde charge de lui succéder après plus de 33 ans de mandature à Orveau, après deux mandats de Conseiller Général, et de très longues années à la présidence de l'amicale des maires.

Bienvenue donc à Monsieur LOISELET, à Caroline PARÂTRE, et à Henri MEIER qui sont pleinement dans l'humanisme qui les fédérait autour de Guy GAUTHIER .

Françoise TOSTIVINT



ENVIRONNEMENT

Bilan opération composteurs

Avant de quitter le SIRCOM, nous avons donc souhaité participer à l'opération concernant les composteurs, qui a connu un vif succès, puisqu'une centaine a fait l'objet de commande sur Boissy le Cutté, qu'ils soient en bois ou en plastique recyclé. Les seaux ont eux aussi été plébiscités par les habitants de notre commune.

Avec le printemps et l'entretien des jardins, les déchets organiques de cuisine ont leur destination toute trouvée, avant de retourner à la terre. Rien ne se perd, tout se transforme... Presque tout se recycle, les vêtements, le papier, les métaux, les plastiques, le bois, et vos objets anciens qui trouvent une seconde vie sur les brocantes ou auprès d'associations caritatives en faisant le bonheur des chineurs.

Françoise TOSTIVINT

Journée de l'environnement 2010

Encore un rendez-vous réussi !

Comme tous les ans, rendez-vous était donné à tous les volontaires dans la cour de la Mairie à 9h30 ce samedi 10 Avril matin pour la préparation des équipes et quelques explications sur le déroulement du ramassage. Plus de quinze personnes étaient au rendez vous pour cette journée de l'environnement.

Il y avait même la participation de deux enfants du village accompagnés de leurs parents !!! Bravo à tous les quatre pour leur sens civique !

Nous avons pu facilement constituer plusieurs équipes qui se sont ensuite réparties sur les secteurs qui leur avaient été attribués. Armés de bonne volonté et de sacs poubelles ils ont récoltés des détritiques de toute sorte (bidon d'huile, papiers, canettes, bouteilles, plastique, ferrailles, poussette etc.) et ceci pendant toute la matinée.

Il est triste de trouver autant de déchets dans un environnement que beaucoup de citoyens nous en vient !!!

Petite consolation tout de même : la collecte, bien que portant tous les ans sur les mêmes territoires, est de moins en moins importante en volume. Nous avons donc la faiblesse de croire que nos efforts portent leurs fruits et que cela va dans le bon sens même si force est de constater que les pollueurs sont toujours parmi nous au vu des nouveaux gravats retrouvés peu après notre passage du côté du pylône électrique...

Merci à tous ces volontaires qui ont eu le courage de ramasser les ordures des autres !

Rendez-vous l'année prochaine.

Sylvie et Marc OUDET

Pensez à nos chemins

Après la mauvaise saison, le soleil et la douceur sont enfin revenus mais nos chemins gardent les ornières creusées par les pluies d'hiver et les tracteurs.

Donc si vous possédez de vieilles tuiles qui encombrant vos jardins, pensez à contacter la mairie qui vous indiquera où les déposer. Elles serviront à combler ces ornières qui rendent les chemins impraticables.

Voilà une manière intelligente de recycler les tuiles en terre.

Merci d'avance.

Sylvie et Marc OUDET

Ouverture de la nouvelle déchèterie de Vert Le Grand

Grâce à la carte d'accès du SIREDOM disponible gratuitement dans notre mairie, nous avons déjà accès aux déchèteries du réseau dont celles d'Etampes (tel. 01.64.94.79.81) et de Milly la Foret (tel. 01.64.98.94.66). En 2009, la déchèterie de Lardy (rue Jacques Cartier, tel.01.60.82.78.63) a ouvert ses portes. Deux nouveaux établissements du SIREDOM sont disponibles au public en 2010, la déchèterie de Ballancourt (tel.01.69.23.34.63) le 6 Avril dernier puis celle de Vert le Grand le 21 Avril.



A Vert le Grand, les usagers vont découvrir un équipement flambant neuf, situé à quelques centaines de mètres de la déchèterie actuelle, tout à côté du centre de tri.



La déchèterie est dotée de 10 quais pour le dépôt des gravats, déchets verts, de la ferraille, des cartons, du bois et du tout venant. Les bennes correspondantes sont aisément identifiables grâce à une signalétique claire.

Des locaux spécifiques ont été aménagés pour le stockage des appareils électriques usagés (électroménager, informatique, écrans...) et des déchets dangereux (piles, batteries, peintures, solvants...), la pesée des déchets est effectuée uniquement à l'entrée et à la sortie des véhicules grâce à un pont bascule.

Les conditions d'accès avec le badge et les horaires d'ouverture restent inchangés.

Ce nouvel équipement fait partie du réseau de 14 déchèteries intercommunales gérées par le SIREDOM dans lesquelles vous pouvez amener les objets non pris en charge par le service de ramassage des encombrants.

Attention, certains déchets dangereux comme l'amiante ou le fibro-ciment ne sont acceptés que par la déchèterie de Villeparisis qui les prend en charge gratuitement jusqu'à 100 kg/foyer/an sous conditionnement filmé ou double sac poubelle.

Déchèterie de VILLEPARISIS, route de Courtry, 77270 VILLEPARISIS.

Ouverture : du lundi au vendredi

7h30 / 12h00 et 13h15 / 16h00. tel: 01.64.27.93.04.

Toutes les informations ainsi que les horaires d'ouverture de toutes les déchèteries du SIREDOM sont disponibles au **0820.62.91.91** (0.12€/min) ou sur le site internet du SIREDOM

http://www.siredom.com/dech_presentation.htm

JM Dumazert

Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères 2010

Le Conseil Syndical du SIRCOM a déterminé pour l'année pour l'année 2010 la participation par habitant selon le tableau présenté ci-après pour les communes d'« Entre Juine et Renarde ». On constate que sur le même territoire chacune des communes concernées est assujettie au même montant par habitant, ce montant représentant un pourcentage de la taxe d'habitation.

En ce qui concerne Boissy le Cutté, le pourcentage est plus élevé que celui des autres communes pour arriver au même montant d'imposition. C'est simplement parce que Boissy le Cutté est la commune où la Taxe d'habitation est de loin la moins élevée du territoire, avec un maximum de services proposés à la population. D'autres communes dont le taux se rapprocherait du notre, n'ont pas de cantine, d'étude, de repas aux anciens ni de locaux de centres de loisirs.

Communes	Participation 2009 /hab €	Taux TEOM 2009	Popul. 2010	Participation 2010 / hab €	Participation communale	bases fiscales	Taux TEOM 2010
Auvers St Georges	93,02 €	8,07	1179	101,52 €	119 692,08 €	1 381 838	8,67 %
Boissy le Cutté	93,02 €	12,03	1325	101,52 €	134 514,00 €	941 079	14,30%
Bouray s/ Juine	93,02 €	11,64	1945	101,52 €	197 456,40 €	1 687 012	11,71%
Villeneuve s/ Auvers	93,02 €	11,84	630	101,52 €	63 957,60 €	506 325	12,64%
Torfou	93,02 €	12,96	274	101,52 €	27 816,48 €	197 959	14,10%
Janville s/ Juine	93,02 €	11,28	1920	101,52 €	194 918,40 €	1 614 721	12,08%

Maintien du coût la redevance spéciale : camping Boissy le Cutté : 8 331,00 €

Seules apparaissent dans le tableau les 6 communes de notre Communauté de Communes appartenant au SIRCOM (les 7 autres communes de la CC font partie d'autres syndicats pour la Taxe d'Enlèvement)

A partir du 1^{er} janvier 2011, la compétence TEOM sera transférée à notre Communauté de Commune « Entre Juine et Renarde ». Le SIRCOM sera dissout.

Actuellement des études sont engagées et inachevées encore en ce qui concerne la taxation au poids. Poids général sur chaque commune ou badgeage des poubelles ? Dans un premier temps la pesée communale serait le choix retenu.

Je ne manquerai pas de vous informer de l'évolution de ce transfert de compétence.

Françoise TOSTIVINT
Déléguée au SIREDOM et déléguée Communautaire.

/-----/

Un peu de civisme !

Les services techniques communaux font tout leur possible pour rendre votre village plus agréable à vivre. Ils nettoient les rues, plantent des fleurs, entretiennent les pelouses...effectivement, c'est une partie de leur travail me direz-vous...alors pourquoi ne pas respecter le travail des autres ?

Le lendemain même du nettoyage des rues, le travail serait à refaire !!! Les rues ne sont pas des poubelles ! D'accord nous ne sommes pas les seuls à utiliser nos rues mais si on commençait par donner l'exemple !

Les fleurs n'ont pas été plantées pour être arrachées (volées ! vous pensez ?), étouffées par les sacs poubelles et les déchets verts, écrasées par les pneux des voitures ou même piétinées...

Que diriez-vous si à peine votre travail effectué, on vous demandait de le refaire parce que d'autres l'ont détruit ?

Merci pour eux de respecter leur travail et d'éviter de leur en donner un peu plus tous les jours, ils en ont déjà assez comme cela !

JM Dumazert



FINANCES 2010

Après un début d'année 2009 très difficile pour les finances boissillonnes (et nos porte-monnaies) qui avait contraint la municipalité à augmenter les taux d'imposition communaux pour boucler son budget 2009, suivi d'une amélioration constante tout au long de l'année grâce aux efforts de tous pour arriver à une situation satisfaisante en fin d'année (voir les Brèves de l'Echo N°5 de Mars 2010), le budget 2010 s'annonce

plus facile à construire.

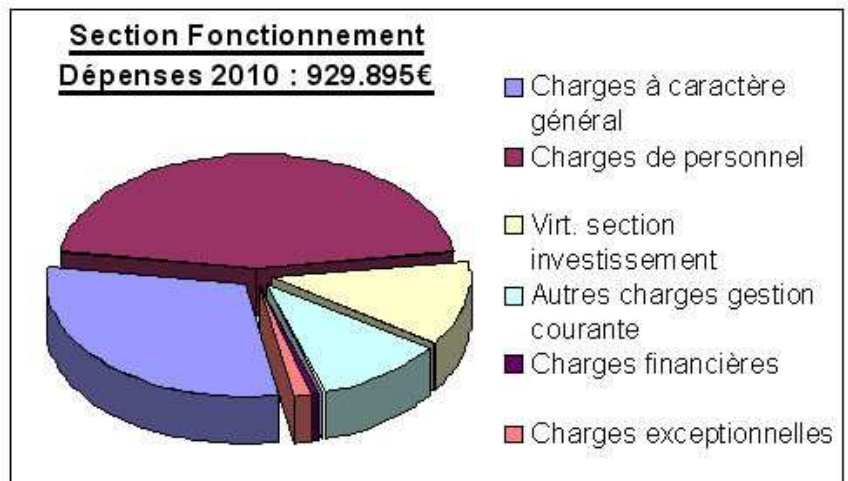
Cette année, nous n'aurons pas besoin de relever les taux d'imposition communaux pour parvenir à l'équilibre financier de la commune et toutes les dépenses prévues aussi bien pour le fonctionnement de la commune qu'en investissement seront couvertes par les recettes financières déjà existantes ou des subventions à venir.

Nous recherchons actuellement une solution pour nous permettre de financer la réfection des trottoirs et de certaines routes de la commune.

Grâce aux économies effectuées sur 2009, le budget 2010 s'annonce en augmentation et atteindra la somme de 929.895€, soit une augmentation de 22%.

Dépenses de fonctionnement :

Le poste 'Charges à caractère général' (énergie, fluides, entretien des terrains, des bâtiments et voiries, travaux, maintenance, honoraires, taxes, affranchissement, téléphone, Fêtes et cérémonies) verra son montant passer de 227.232€ en 2009 à 278.000€ en 2010. Les principales évolutions portent sur l'entretien des voiries (achat d'enrobé à froid, entretien des voiries et réseaux), ainsi que sur les frais d'honoraires (vu les nombreux déboires auxquels nous avons à faire face).



Plus particulièrement, sur le budget 2009, l'entretien des voiries était budgété à hauteur de 17.500€ (pour une dépense effective de 6.800€); cette année ce budget est porté à 24.000€.

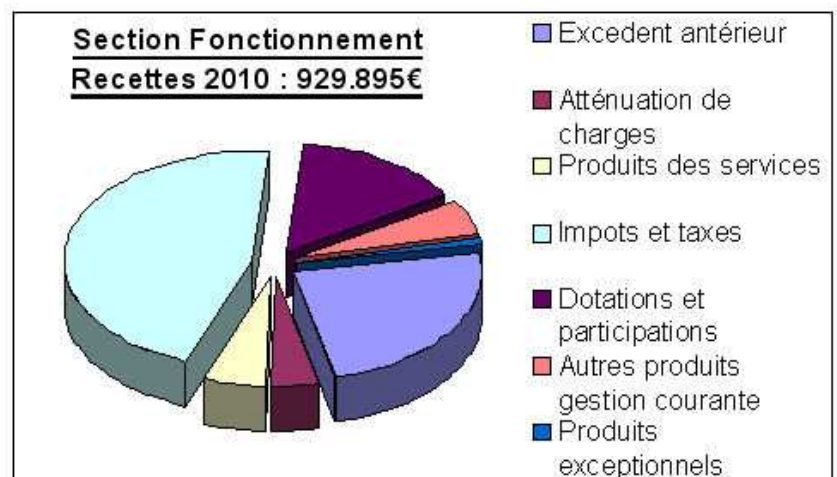
A noter que sur ce poste, la plus grosse dépense porte sur le chauffage, l'électricité et l'eau de la commune (56.500€).

Enfin, pour équilibrer le budget, un virement de plus de 111.000€ est prévu de la section fonctionnement à la section investissement.

Recettes de fonctionnement :

Côté recettes de fonctionnement, comme pour tout budget équilibré, nous arrivons donc aussi à un montant de 929.895€.

Avec tout d'abord les impôts et taxes (voir plus loin le tableau sur les taux d'imposition communaux) suivi de la prise en compte de l'excédent du budget 2009 (le non dépensé dont les explications vous ont été fournies dans les dernières brèves de l'Echo de Mars N°5 2010) et les diverses dotations, compensation de taxes et participations.

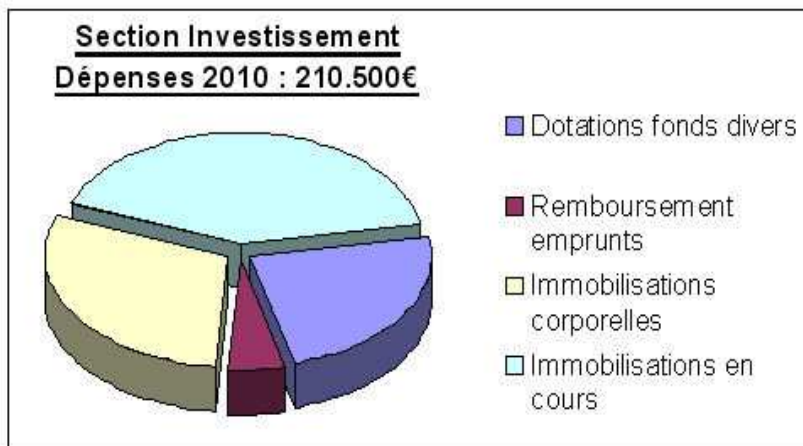


Dépenses d'investissement :

Côté investissement, les dépenses budgétées pour 2010 devraient s'élever à 210.500€.

En plus des fameux 50.000€ que nous devons au Siarce (cf les dernières Brèves de l'Echo), la plus grosse partie de ces dépenses porte sur les immobilisations corporelles (Installations générales, installation de voiries, matériel de transport et matériel de bureau) et immobilisations en cours pour constructions (agence postale, parking). Restent aussi quelques remboursements

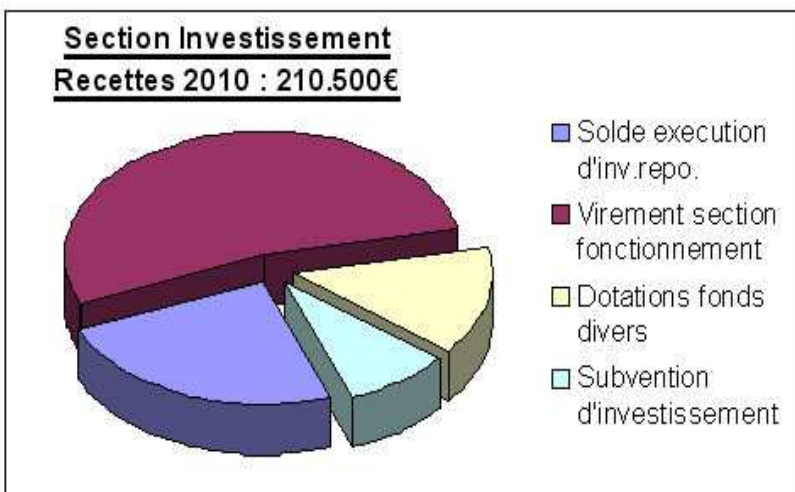
d'emprunts. Nous prévoyons aussi un pécule pour d'autres dépenses d'investissement qui ne manqueront pas de 'survenir de nulle part' à cause d'impondérables tout au long de cette année 2010.



Recettes d'investissement :

Au niveau des recettes d'investissement, la somme de 210.500€ est obtenue essentiellement en cumulant le solde du budget 2009 au montant du virement de la section de fonctionnement. S'ajoutent ensuite les dotations diverses et subventions d'investissement.

A noter que cette année, nous ne comptons pas sur une rentrée d'argent pour les amendes de police comme tous les ans puisque cela dépendra de la tournure du dossier sur les camions citernes, en effet le montant qui nous était reversé tous les ans pour ces amendes de police risque très fortement d'être 'utilisé' par la SFDM pour réaliser ces travaux de sécurisation des abords de la D191...



Rappel sur les taux d'imposition communaux :

	Boissy le Cutté 2009	Boissy le Cutté 2010	Moyenne Départementale	Moyenne Nationale
Taxe d'habitation	7,91%	7,91%	15,97%	14,97%
Taxe Foncière sur le bâti	9,07%	9,07%	18,12%	19,32%
Taxe Foncière sur le non bâti	35,85%	35,85%	62,21%	45,50%

Source : Taux fiscaux de référence pour 2010 / Bercy ; <http://www.colloc.bercy.gouv.fr/>

Cette année, comme annoncé plus haut en début de ce chapitre sur les finances, les taux communaux des trois taxes n'évolueront pas.

JM Dumazert

/=====/



TRAVAUX EN 2010

Ce début d'année 2010 a été l'occasion pour la commune de réaliser quelques travaux attendus (et promis) depuis longtemps. Nous vous en parlions dans les dernières brèves de l'Echo Boissillon (N°5 de Mars dernier) mais certains travaux n'avaient pu être engagés sur l'exercice précédent

faute de temps.

Parking rue des Alouettes



Comme vous avez pu le constater, le parking qui devait remplacer l'ancienne plate-forme écologique dans la rue des Alouettes est maintenant bien avancé. Il reste toutefois quelques aménagements à réaliser avant son ouverture comme l'éclairage, la signalisation routière en sortie du parking ou la protection des fenêtres de l'école maternelle.

Concernant l'utilisation de ce parking, quelques places seront utilisées pour le stationnement des véhicules du personnel de l'école et du centre de loisirs mais les autres places devront être disponibles pour tous les Boissillons. Nous comptons sur le sens civique des Boissillons pour que ces places de parking ne servent pas de deuxième garage ou d'emplacement pour voiture ventouse... vous savez, ces voitures qui ne bougent jamais, qu'on utilise rarement et qui nous gênent dans notre garage ou stationnées devant notre maison. Pour être de la plus grande utilité possible, ce parking devra être à la disposition de chacun et pas de quelques uns...Merci à vous !



Nous avons aussi profité de la réalisation de ce parking pour créer une nouvelle entrée à l'école maternelle et au centre de loisirs. Cette entrée sera beaucoup moins dangereuse que la précédente puisque plus du tout sur la RD191 (plus d'info dans les prochaines Brèves de l'Echo...)

Un dernier détail, compte tenu des travaux encore à réaliser sur ce parking, l'ouverture au public devrait se faire à la prochaine rentrée scolaire.

Déplacement de l'agence postale



Pour offrir encore plus de services aux Boissillons (voir l'article ci-après), l'agence postale a été déplacée et se trouve maintenant dans l'enceinte de la mairie. Il devrait être plus facile de s'y rendre pour grand nombre de Boissillons qui pourront bénéficier du nouveau parking pour stationner plus facilement leur véhicule.



Les anciens locaux de l'agence postale seront réaffectés en local cuisine pour le personnel communal (puisque l'ancien local cuisine du personnel communal était situé dans la pièce où se trouve désormais la nouvelle agence postale).

Remplacement d'une fenêtre de l'école primaire

Une des fenêtres de la classe située à l'étage de l'école primaire donnait de grands signes de faiblesse et ne représentait plus qu'un très vague obstacle au vent et à la température extérieure. Cette fenêtre a enfin été remplacée durant cette première moitié d'année par une fenêtre répondant aux dernières normes en vigueur. Ceci nous occasionnera peut-être quelque économie de chauffage mais permettra surtout à nos petits Boissillons d'avoir moins froid l'hiver prochain.

Consolidation de la porte de l'église

Suite à une collision entre un véhicule particulier et la porte de l'église il y a quelques années, la porte de l'église a été fragilisée et donnait quelques signes de faiblesse. Nous avons pris en charge la consolidation de la porte du monument en attendant mieux et surtout en attendant de faire le tour de toutes les subventions possibles pour ce genre de réfection. Le PNR devrait pouvoir nous aider sur ce sujet mais il nous faut un peu plus de temps pour boucler le budget.

Réfection d'une partie du presbytère

Le presbytère de la commune était en bien mauvais état et l'hiver dernier, très rigoureux, n'a pas arrangé la situation. Nous allons donc entreprendre sa rénovation pour éviter qu'il ne se dégrade encore plus et ne rende encore plus difficiles les travaux nécessaires, il faudra en effet remplacer la toiture, les gouttières ainsi que les fenêtres.

Nouveau jeu dans la cour de l'école maternelle

Un nouveau jeu devra être installé dans la cour de l'école maternelle pour que les plus petits d'entre nous trouvent le temps un peu moins long pendant les récréations ;-)...(voir l'article de la commission scolaire sur ce sujet). Nous sommes donc dans l'attente de la livraison puis de l'installation du jeu.

D. Prunier (Adjoint aux travaux) / JM Dumazert

Retrouvez l'essentiel des services postaux dans votre nouvelle agence postale

Depuis le 1^{er} juin, vous êtes invités à retrouver les services proposés par votre agence postale communale au 2 Grand Rue. Depuis cette date, vous êtes accueillis dans une salle contiguë à la mairie où l'agence a été délocalisée. Les locaux aménagés par la commune ont été équipés par La Poste de l'Essonne d'un mobilier de nouvelle génération. « Cette nouvelle implantation est le fruit d'une collaboration d'un an entre La Poste et la municipalité, explique Victor Salas, directeur d'établissement de La Poste de La Ferté Alais qui approvisionne l'agence. Nous avons ainsi répondu à une demande des élus qui souhaitaient rendre les espaces plus accueillants et offrir des services plus étendus. »



C. Boher, Anne Thévenot et Victor Salas à l'intérieur de la nouvelle agence postale

De nouveaux services

Ainsi, depuis le début du mois de juin (les horaires de l'agence sont sur la première page des Brèves), en plus des opérations déjà proposées comme l'affranchissement, la vente de timbres et d'emballages..., vous pouvez désormais effectuer des opérations financières telles que l'envoi de mandats, les retraits de dépannage jusqu'à 300 € sur comptes de la Banque Postale

Christian Boher, cadre à La Poste et maire adjoint de Boissy le Cutté, a piloté le projet d'évolution de l'agence : « Le développement des prestations devrait satisfaire la centaine de clients qui se rendent chaque semaine dans l'agence. Ces nouveaux services répondent à une attente. Les Boissillons ont ainsi accès aux services de base de La Poste sans avoir besoin de se déplacer dans une commune avoisinante. »

Une meilleure visibilité

Autre volonté partagée de La Poste et de la commune : faciliter l'accessibilité aux services de l'agence. « La double signalétique apposée d'une part au dessus de la porte, d'autre part aux abords de la RD191, devrait permettre à notre agence de développer son activité en augmentant sa visibilité. Nous souhaitons ainsi attirer des habitants des communes avoisinantes de Villeneuve-sur-Auvers et Orveau »

Représentants de La Poste et élus se sont retrouvés le 3 juin dernier pour inaugurer les nouveaux locaux en présence de Jean-Jacques Canal, conseiller de Boissy, qui a supervisé les travaux. L'occasion lui a ainsi été donnée de remercier les employés municipaux pour le travail effectué.

La Poste



De G.à D. : JM.Dumazert, M.Laumonier, C.Boher, N.Teyssedou, A.Thévenot, JJ.Canal, C.Courtois, P.Fonseca, S.Jacquot et C.Launay le jour de l'inauguration de la nouvelle agence postale.

- Vente de timbres poste à usage courant, d'enveloppes Prêt-à-Poster, d'emballages Colissimo et de téléphonie
- Fournitures d'autres produits courrier / colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis avisés par le facteur
- Services de proximité (garde du courrier, réexpédition du courrier...)
- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne dans la limite de 300 € par période de 7 jr glissants
- Paiement de mandat cash dans la limite de 300 € par opération
- Transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur :
 - versement d'espèces sur CCP et Compte Epargne dans la limite de 300 €, par période de 7 jr glissants
 - demande d'émission de mandat cash d'un montant maximum de 300 €
 - procurations liées aux services financiers
 - demandes de services liées aux CCP

Offres et services proposés

Agence postale :

- Mar, Mer, Ven
16h30-19h30
- Jeu 17h30-19h30
- Sam 9h30-12h30



LE SAVIEZ-VOUS ?

Herbes folles, adventices, ou mauvaises herbes ? Faut il vraiment désherber ?

Il serait dommage de vouloir supprimer les mauvaises herbes à tout prix, mieux vaut apprendre à les maîtriser.

Surtout pas avec un quelconque produit : très mauvais pour votre santé, celle de votre terre et de votre porte monnaie. Nombre d'entre elles peuvent être utiles, telle la vertueuse ortie et des solutions naturelles existent pour ne pas se laisser envahir. Avec de la patience et de la répétition il est possible de les dominer à défaut de les éradiquer. Voici quelques pistes :

- Stop au bêchage agressif qui déstructure le sol et qui ramène à la surface quantité de graines indésirables.
- Pensez au paillage.
- Couvrez le sol avec des vivaces.
- Ne laissez pas le sol nu, plantez plutôt des engrais verts.
- Binage et fauchage régulier (ne pas attendre que les herbes folles montent en graines).
- Arrosage à l'eau bouillante (pour les petites surfaces).

Surtout rappelez vous que ses herbes ne sont pas si mauvaises, beaucoup attirent les pollinisateurs (indispensables au jardin), nourrissent les oiseaux et ont des tas de vertus. Quelques exemples :

- L'ortie : purin fortifiant, seule plante hôte pour un papillon 'la Vanesse de l'ortie'.
- La bourrache : repousse les limaces, sert d'engrais vert, attire les pollinisateurs et les jeunes pousses se mangent en salade.
- Les fabacées (trèfle...) captent l'azote de l'air et enrichissent le sol.

Beaucoup se mangent (l'ortie, la bourrache, la bourse à pasteur, le coquelicot, le souci...). Certaines ont des vertus médicinales (chélidoine, bourrache, bardane, souci, etc.).

Voilà je l'espère de quoi vous réconcilier avec les herbes folles !

Une prochaine fois peut être je vous en dirais plus sur ces herbes que certains chassent rageusement !!!

Sylvie OUDET

/=====/



DU COTE DES CAMIONS CITERNES



Non au projet de la S.F.D.M. !

Cette société souhaite développer un projet industriel qui va à l'encontre des intérêts des habitants du sud Essonne et de notre village.

En effet si le site de chargement de camions citernes d'hydrocarbures de Cerny voit le jour notre village sera fortement impacté. Il est prévu une circulation de 200 camions citernes par jour aller et retour, **soit 400 rotations par jour** sur la RD191 (1 camion toutes les 2 minutes) dans les premières années et ensuite la multiplication par trois du trafic de camions citernes !!!

Il est inadmissible d'implanter un tel site dans un parc naturel et il est de plus en plus difficile de comprendre la cohérence du gouvernement avec l'application du Grenelle de l'environnement.

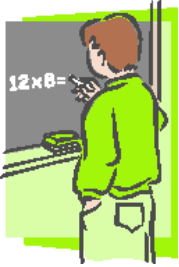
Tous les élus des communes impactées se sont fortement mobilisés, un dossier contradictoire a été élaboré afin de le déposer à l'ouverture de l'enquête publique, bien entendu d'autres actions ont été menées en parallèle mais sans succès.

Les conséquences seront importantes : risques d'accidents graves (ex Los Alfaquès en Espagne en 1978) risques pour les riverains de la RD191 et pour nos enfants dans nos écoles, pollution, baisse de la valeur de nos habitations, bruit.

Il faut se mobiliser et en attendant l'ouverture de l'enquête publique vous pouvez agir en posant par exemple des banderoles sur vos murets ou portails pour montrer votre mécontentement. Vous serez informés prochainement de la suite du dossier.

La Com. Environnement.

/=====/



VIE SCOLAIRE

Pré-inscription école maternelle/école élémentaire

Pour toute inscription scolaire, un passage par la mairie est obligatoire. Pour cela il est nécessaire de venir récupérer un dossier de pré-inscription vous demandant de fournir 4 documents :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Le carnet de santé de l'enfant ou la photocopie des vaccinations,
- Le livret de famille,
- Le certificat de radiation de l'école précédente.

Concernant la vie de nos écoles, la municipalité souhaite rappeler que la commune de Boissy le Cutté, par le biais de l'impôt des familles, a toujours lourdement investi pour construire et développer des structures liées à l'enfance, en infrastructures et en personnel, ceci afin que chaque enfant Boissillon bénéficie d'un accompagnement de qualité tout au long de la journée. (ex ; cantine, étude surveillée, centre de loisirs).

De plus chaque année le budget communal attribue d'autres soutiens financiers aux écoles :

- Une subvention de fonctionnement de 60€ par enfant scolarisé.
- Une subvention transport pour les sorties scolaires de 350€ par classe soit 700€/école maternelle et 1750€/école élémentaire.
- Une subvention pour la classe de Mer des CM2 de 166€ par enfant
- Des subventions exceptionnelles d'investissement à la demande des directeurs d'écoles (ex. mobilier ou informatique)

Pour toutes ces raisons la municipalité souhaite que chaque enfant boissillon soit scolarisé dans nos écoles afin de ne pas mettre en péril l'ensemble de ces services.

Toute demande de scolarisation à l'extérieur ne donnera pas lieu à des frais d'écolage au bénéfice d'une autre commune, sauf situation gravissime soumise à une démarche administrative particulière qui doit obligatoirement passer par la mairie.

Sébastien DESBOURDES

/-----/

Inscription restauration scolaire et/ou étude surveillée

Pour la rentrée scolaire 2010/2011 nous vous remercions de bien vouloir nous remettre en mairie soit à l'accueil, soit dans la boîte à lettre, les documents ci-dessous, dûment complétés, à savoir :

- Le coupon réponse du règlement intérieur de la cantine,
- Le coupon réponse du règlement de l'étude surveillée,
- La(les) fiche(s) de sécurité 2010/2011 (1 par enfant),
- Les documents nécessaires pour le calcul du quotient familial (avis d'imposition 2008, attestation de paiement de la CAF, justificatif de domicile de moins de 3 mois, photocopie du livret de famille et la photocopie du jugement pour les personnes divorcées.)
- Une attestation d'assurance extrascolaire.

Les documents demandés doivent être fournis **au plus tard le 26 juin prochain.**

Sébastien DESBOURDES



Départ en retraite de Joëlle Fouquet

26 ans de bons et loyaux supplices de la part de nos petits Boissillons !!!!!

Et oui ! Joëlle FOUQUET, la directrice de l'école maternelle, nous quitte après ¼ de siècle passé au sein de notre village.

Depuis 1984, date de son arrivée dans notre école, Joëlle a eu le temps de voir évoluer notre petit village. En effet à cette époque la commune de Boissy le Cutté recensait 812 habitants, et donc ne nécessitait qu'une classe unique avec différents niveaux.

Depuis la commune s'est agrandie, la population aussi (1315 habitants/2007) et les besoins scolaires se sont vite fait ressentir. A partir de 1987, la multiplication des petits Boissillons a entraîné l'ouverture de classes supplémentaires et donc amené l'agrandissement de l'école maternelle, la mise en place d'un service de cantine et dans les années 2000 l'ouverture du centre de loisirs.

Que de changements et d'évolutions en 26 ans. Bref, Joëlle doit quand même être fière d'avoir accueilli 628 enfants durant cette période.

Joëlle est la seule personne de Boissy qui a pu voir 1300 parents (environ) pleurer en laissant leurs 628 petits anges pour leur première rentrée... Quel BONHEUR d'avoir vécu ces moments privilégiés avec une bonne partie de nous tous.

Pour l'ensemble de son investissement sur les écoles, pour son activité d'enseignante-directrice d'école de Boissy et pour son calme face à nos petits monstres encore BRAVO pour tout le travail accompli.

Joëlle, l'ensemble de la municipalité vous souhaite plein de bonheur pour la suite de vos projets auprès de votre famille, et bien sur proche des chevaux, passion qui vous tient tant à cœur.

Et bienvenue à Céline Fortin qui remplacera Joëlle à la prochaine rentrée scolaire.

Enfants, Collégiens, Etudiants, Parents, vous qui êtes passés dans la classe de Joëlle, et qui avez envie de lui faire part de votre sympathie alors RDV le vendredi 18 juin à 18h dans la cour de l'école maternelle pour un petit au-revoir...

Sébastien DESBOURDES
Vice président des affaires scolaires

/-----/

Quel choix d'études pour la rentrée ?

A l'heure où nos jeunes cherchent une orientation pour la rentrée de septembre, voici quelques pistes de recherches qui peuvent les aider dans leurs démarches, en précisant que ces indications sont relatives à des enseignements publics. Nous souhaitons à chacun de trouver sa voie. Nous soutenons les jeunes engagés dans des stages d'études supérieures à l'étranger sur la présentation d'un dossier validé par leur université et à orientation humanitaire.

Françoise TOSTIVINT

Sécurité Civile

Pour la troisième année consécutive, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne (SDIS) recrute et forme des sapeurs pompiers volontaires civils. 15 postes sont à pourvoir. Cette campagne de recrutement s'adresse aux 18/24 ans titulaires du BEPC, BEP, ou CAP et en règle au regard du service militaire, c'est-à-dire ayant effectué leur journée d'appel et de préparation à la défense. Les candidats retenus suivent une formation rémunérée de 234 mois, et bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour préparer le prochain concours de sapeur-pompier professionnel, permettant d'intégrer la fonction publique territoriale. Pour postuler, envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) par mail à : recrutement@sdis91.fr - www.sdis91.fr

La Faculté Des Métiers de l'Essonne

Lancement du nouveau site de la faculté des Métiers de l'Essonne : www.essonne.fac-metiers.fr

La galaxie internet de la formation est un ensemble de sites complémentaires, articulés entre eux, spécialisés et conçus à partir des besoins des utilisateurs du Centre INFFO : l'actualité, le droit, l'encyclopédie et les pratiques.

Orientation et formation : www.orientation-formation.fr

L'encyclopédie de la formation : www.encyclopedie-de-la-formation.fr

Les pratiques de la formation : www.pratique-de-la-formation.fr

L'actualité de la formation : www.actualite-de-la-formation.fr

Le droit de la formation : www.droit-de-la-formation.fr

La FDM en chiffres (2009) : Près de 3.000 apprentis formés chaque année, plus de 6.000 stagiaires en formation continue, taux de réussite de 80 % aux examens, avec une mention particulière pour plusieurs classes ayant obtenu 100 % de réussite, 9 jeunes sur 10 ont un emploi à l'issue de leur formation, dont près de 70% en CDI, 2.000 entreprises partenaires avec un réseau d'entreprises privilégiées (Coca-Cola, la SNECMA, la Lyonnaise des eaux, Accor, Air France, EDF, ADP, BNP, etc...)

Formations en alternance rémunérées, + de 60 formations de la cpa au bac + 3, formation continue, 150 programmes de formation, 1 centre d'étude des langues.

3 sites de formation en Essonne :

- Evry : 01.60.79.74.00
- Massy : 01.69.19.46.00
- Bondoufle : 01.69.91.44.44

/-----/



ASBC

Quelques informations sur les sports à Boissy. Après le spectacle sur les années 80 qui a eu lieu le 12 Juin, l'ASBC rappelle à tous ses adhérents que son assemblée générale aura lieu le Vendredi 25 Juin à 20h au foyer rural.

L'association vous donne aussi deux rendez-vous à noter d'ores et déjà dans vos tablettes pour la prochaine rentrée :

- Le Samedi 4 Septembre de 10h à 17h30 : Grande journée des inscriptions de l'ASBC pour la saison 2010/2011 pour tous ceux et celles qui souhaitent participer à une des nombreuses activités sportives proposées par l'association.
- Le Dimanche 12 Septembre aura lieu le vide grenier organisé par l'ASBC au stade de Boissy.



Vous pouvez aussi retrouver plus d'informations sur l'association sur son site internet :

<http://www.asboissy.free.fr>

/-----/



SPECTACLES

Fête de la musique

Cette année encore, rendez-vous dans la cour de la Mairie le samedi 19 juin 2010 à 19 h pour la fiesta avec au programme :

- Le duo Trichet Poncelet (reprises des grands standards du folk)
- Le groupe Perhaps et sa chanteuse (reprises de U2, ACDC, Patti Smith, etc...)
- Et pour finir Les Blues Trotteurs (reprises des standards du rock et du blues des années 60's/70's)

Buvette sur place.

Marc OUDET Vice-Président à la Culture

Fête patronale

Le comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes présentes lors du défilé aux lampions de la fête Patronale. Un grand merci aussi aux enfants du centre de loisirs qui ont construit un char.

La participation d'une troupe d'échassiers cracheurs de feu a permis, cette année de donner une autre vie au défilé aux lampions, sans oublier notre élu à l'environnement qui par un bricolage savant, a pu nous faire évoluer en musique.

Je n'oublierais pas non plus les membres de l'association ASBC ainsi que plusieurs bénévoles, et les remercie pour l'aide apportée dans la sécurité nécessaire au défilé de tous ces joyeux drilles.

D'autres idées émergent déjà et avec l'aide de tous, nous espérons bien faire encore plus de bruit, donner plus de couleurs mais surtout de la joie pour que cet événement fasse vivre notre village.

Marc LEBOT
Commission des fêtes



Grande première à Boissy cette année, le char préparé par les enfants du centre de loisirs sur le thème de la mer pour le défilé nocturne dans les rues du village.



Les très spectaculaires 'cracheurs de feu' sur échasses qui se sont joints au traditionnel défilé aux lampions et nous ont offert un éblouissant spectacle dans la nuit noire du plateau sportif à la fin de la soirée.



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Micro Crédit du Conseil Général

Le Conseil Général met en place un dispositif de « micro-crédit personnel ». Il permet aux personnes à revenu modeste de concrétiser leur projet sans avoir recours aux crédits revolving, souvent source de surendettement. Le département expérimente cette année le micro-crédit personnel en partenariat avec le crédit municipal de Paris. Ce prêt aide les personnes exclues du système bancaire traditionnel à concrétiser certains projets, ou à faire face aux accidents de la vie. Il peut permettre de financer le permis de conduire, une formation professionnelle, des soins dentaires, des frais d'obsèques...

Contactez la CNAV ?

A compter du 1^{er} juillet 2010 il faudra composer le 39.60 pour joindre la **CNAV** et obtenir des informations sur la retraite du régime général. Ce N° national est unique et son coût est celui d'un appel local.

Pour les appels venant de l'étranger ou pour les utilisateurs de téléphone portable, le N° à composer est le

09.71.10.39.60 afin de bénéficier des mêmes conditions tarifaires.

Vous partez durant l'été ? un petit conseil !

Si vous vous absentez de votre domicile cet été, pensez à en informer la gendarmerie et la police communautaire si vous souhaitez que les patrouilles surveillent votre maison plus particulièrement...

(Un formulaire est disponible en mairie ou à la Gendarmerie)

Prudence !

Attention au démarchage !

Les beaux jours sont arrivés et nous Sommes sollicités par téléphone, ou à domicile par des entreprises

qui revendiquent une accréditation du maire. Il n'en est rien. Aucune entreprise quelle qu'elle soit n'est autorisée par la mairie à vous démarcher;

On souhaite vérifier vos poutres... votre robinetterie... vous proposer un diagnostic d'isolation ou tout autre chose encore... Ces entreprises n'ont pas notre autorisation. Aujourd'hui pensez qu'une carte professionnelle peut-être scannée en couleur, on peut changer la photo, le nom...Soyez prudents, ne dévoilez pas le montant de vos revenus pour une simulation de crédit, ne signez rien sous la contrainte, avec des informations insuffisantes; si vous avez signé des documents, vous avez

7 jours francs pour vous rétracter par lettre recommandée.

Broyeur de végétaux

La commune s'est dotée d'un broyeur de végétaux qui nous permettra d'éviter le recours au ramassage des déchets verts pour les branches d'arbres élaguées régulièrement par nos agents communaux. Certains d'entre vous ont d'ailleurs pu constater par eux-mêmes que la terre des jardinières et plantations de la commune est désormais recouverte par des copeaux de bois, ce qui présente le double avantage d'empêcher la pousse des mauvaises herbes tout en permettant de diminuer le volume de déchets verts.

Une solution à méditer pour les particuliers qui élaguent leurs arbres !

En tout cas, l'exemple est donné...

Arrêt de la TV analogique !

Suite à la décision d'arrêter la transmission des émissions télévisuelles en analogique, l'émetteur de Canal+ sera arrêté le 24/11/2010. Les émetteurs des autres chaînes seront définitivement arrêtés le 08/03/2011.

Plus d'informations sur le site www.tousaunumerique.fr ou au 09.70.818.818 (prix d'un appel local).

/-----/



Notre conseillère générale communique

Suite au décès de notre Conseiller Général Guy GAUTHIER, et en temps que suppléante de ce dernier, je lui succède. Je tiens à poursuivre ses travaux et les liens qu'il a tissé à vos côtés. Je suis très intéressée par ce que vous pensez du cadre de vie de notre territoire, n'hésitez pas à me faire part de vos idées et de vos suggestions.

Bien fidèlement,

Caroline PARÂTRE, votre Conseillère Générale.

/-----/



Le RER C en travaux entre Brétigny et Etampes

Les utilisateurs de la ligne C du RER devront subir de nombreux travaux dans les prochaines semaines. C'est surtout sur la partie Brétigny-Étampes que des bouleversements seront ressentis. La SNCF affrète des bus de remplacement pour desservir les stations de Marolles, Bouray, Lardy, Chamarande et Etrechy.

Le lundi 14 et le mardi 15 juin : à partir de 22 h 15 : les trains sont sans arrêt entre Brétigny et Etampes.

Le samedi 19 juin à partir de 21 h 30 : idem. De nombreuses navettes sont mises en place.

Dimanche 20 juin : c'est une journée compliquée puisque les trains ELBA sont terminus à Brétigny après 21h15. Des navettes sont donc mises en place. Le dernier ELBA est terminus à 1h15 à Juvisy : une navette fera donc les stations entre Juvisy et St-Martin d'Etampes. Dans le sens banlieue-Paris : même situation, il y aura des navettes.

Du lundi 21 au jeudi 24 juin : Le train de 23h17 sera sans arrêt entre Brétigny et Etampes.

Du lundi 28 juin au jeudi 1^{er} juillet : les trains sont sans arrêt entre Brétigny et Etampes à partir de 22h15. Dans le sens contraire, le dernier train SARA de 22h28 est également sans arrêt. Dans ce dernier cas, il y a une navette de remplacement.

Du 19 juillet au 21 août : Les travaux « Castor » se déroulent chaque année sur la période estivale, pour rénover le tunnel entre la gare d'Austerlitz et les Invalides. Il n'y a donc aucun train qui circule entre ces deux stations. La SNCF invite les utilisateurs à emprunter les correspondances ou prendre la ligne de bus Castor.

Pensez aux éventuels co-voiturages. Redoublez de prudence si vous utilisez tardivement cette ligne de transport, en notant bien les différents horaires et les différents moyens de substitution mis à votre disposition.

Françoise TOSTIVINT

/=====/

Communiqué GDF SUEZ

Votre commune est aujourd'hui desservie en gaz naturel.

Comme vous le savez, de grands changements ont affectés le marché de l'énergie en France depuis quelques années : séparation des activités commerciales et de distribution des deux grands acteurs historiques (EDF et GDF) et ouverture du marché de l'énergie à la concurrence.

Afin d'aider vos concitoyens à mieux comprendre ce nouveau paysage énergétique, nous nous permettons de vous rappeler quelques contacts utiles :

- **Urgences Gaz naturel** : appeler le GrDF au **0.800.47.33.33** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Pour le raccordement au gaz naturel : appeler le GrDF au 0.810.224.000 (prix d'un appel local)

La liste d'autres fournisseurs de gaz naturel et d'électricité présents dans votre commune est disponible sur le site de la Commission de Régulation de l'Energie : www.cre.fr

(A noter que le N° d'urgence gaz naturel fait désor mais partie de la liste des N° utiles dans l'encadré de la première de couverture)

/=====



Vous avez travaillé en France et au Portugal ?

Venez faire le point sur votre retraite.

L'Assurance retraite Ile-de-France organise en partenariat avec le Centro Nacional de Pensões des journées d'information retraite franco-portugaises **du 24 au 26 juin 2010 et du 28 au 30 octobre 2010.**

Des conseillers de la caisse de retraite portugaise et de la Cnav vous reçoivent sur rendez-vous pour répondre à vos questions et éventuellement, évaluer votre retraite.

Des représentants de l'Agirc-Arrco, du RSI (Régime social des indépendants) et de la MSA (Mutualité sociale agricole) sont présents également pour accueillir leurs adhérents.

Inscrivez-vous en ligne sur www.lassuranceretraite.fr rubrique Salariés avant le 30 septembre pour les journées d'octobre.

/=====



JOURNÉES D'INFORMATION RETRAITE
FRANCO-PORTUGAISES

ETAT CIVIL

Naissances



MARCHAUDON Soan Dominique Jean
FONSECA DE SOUSA Martim
DUPUIS Anna Marie
SOLEILLANT Léa

Le 5 Janvier 2010 à Etampes
Le 21 Février 2010 à Etampes
Le 17 Avril 2010 à Etampes
Le 2 Mai 2010 à Etampes



URBANISME

Déclarations préalables

BENTO DOS SANTOS	8 rue des Bleuets	Modification clôture
DUMAZERT Jean-Michel	9 rue des Bleuets	Abri de jardin
GERMAIN Franck	11 rue Paul Garreau	Panneaux photovoltaïques
SARL AJNH	37 grande rue	Ouverture d'une porte en PVC
MATOS Philippe	30 rue des Alouettes	Abri de jardin
LENEL Dominique	31 rue des Alouettes	Abri bois
JEANNOEL Philippe	32 rue des Alouettes	Panneaux photovoltaïques
GALOIN Michel	15 rue des Vignes	Abri voiture
Mairie	2 grande rue	Changement d'une fenêtre par une porte
Mairie	2 rue des Alouettes	Changement d'une porte par une fenêtre
GUSSONI	16 rue des Alouettes	Ouverture de fenêtre de toit
GONCALVES Daniel	5 rue des Alliées	Véranda + Ouverture de fenêtre de toit
REINE Alexandre	18 bis rue Margaille	Modification clôture
HEFFING Luc	1 Impasse des Coquelicots	Préau

Permis de Construire



CANAL Jean-Jacques	15 rue des Sablons	Abri
BARBOSA Joao	45 rue de la Libération	Modification garage + Création réserve à bois
LAURENT / CONSTANT	45 rue de la Libération	Maison individuelle
RHEIN / BARBERI	13 rue de la Libération	Surélévation de toiture
DELLEDONNE Céline	5 rue des Alouettes	Extension
LUCAS Michael	rue des Vignes	Maison individuelle
VALA Alexandra	rue des Vignes	Maison individuelle
BOISSOU Cédric	rue des Vignes	Maison individuelle

LES RENDEZ-VOUS DE BOISSY



A VOS AGENDAS.....

Des dates à retenir....

Tous les 1^{er} mercredis de chaque mois ET Tous les mercredis des vacances scolaires :

1 heure de conte est proposée par la bibliothécaire de Boissy. Rendez-vous à la bibliothèque...

Samedi 19 Juin :

**Fête de la Musique
à Boissy le Cutté**

Samedi 19 Juin 2010 à 19h
Cour de la mairie

Avec

- le Duo Trichet et Poncelet
guitare folk
- les Perhaps
reprises des standards
pop rock
- les Blues Trotteurs
reprises blues rock
des 60's & 70's

Buvette sur place

Week End des 26 et 27 Juin :

Fête de la Saint Jean par l'amicale Franco-Portugaise au stade de Boissy

Mercredi 14 Juillet : cérémonie du 14 Juillet dans la cour de la mairie

Samedi 4 Septembre : Inscriptions à l'ASBC de 10h à 17h30

Dimanche 12 Septembre : Vide Grenier de l'ASBC au stade de Boissy.

Samedi 25 Septembre : Repas des anciens

L'équipe du Conseil Municipal vous remercie de votre attention. Vous pourrez retrouver toutes ces informations et bien d'autres encore en vous rendant sur le site internet de Boissy.

www.boissy-le-cutte.fr

Directeur de la Publication : Françoise Tostivint

Comité de rédaction : Sylvie Brouillard, Jean-Michel Dumazert, Maryse Laumonier, Marc Lebot, Nathalie Lebreton

Avec l'aide de : Christian Boher, Sebastien Desbourdes, Marc et Sylvie Oudet, Daniel Prunier